



Durée de préavis en cas de démission

Par **adele**, le **25/03/2008** à **11:03**

Bonjour je suis actuellement en CDI depuis 1 an et en accidet de travail depuis 1 mois. Je viens d'avoir une proposition de poste très intéressante j'ai donc envoyé ma démission auprès de mon employeur actuel.
Puis je négocier de ne pas faire mon préavis qui est de 3 mois , mon nouveau poste commancant dans 15 jours??
Que se passe-il si je n'effecteur pas ce préavis?
Merci de m'aider dans ma démarche
Cordialemenent